

1. Débitrice: **Brasserie de Renens SA**, Rue de Lausanne 21, 1020 **Renens**
2. Déclaration de faillite: 02.12.2004
3. Suspension de faillite: 01.04.2005
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.04.2005
5. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6. Remarques: but "exploitation de cafés, restaurants, brasseries et tout établissement public ou cercle privé"

L'ACTUEL EXPLOITANT N'EST PAS CONCERNE PAR CETTE PUBLICATION.

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
- (00105341)